

La nouvelle Thelle Oise mène une réflexion globale sur son développement économique

NEUILLY-EN-THELLE.

Questions à Jean-François Mancel, président de la Communauté de communes Thelle Oise



formation sur les thèmes « Répondre aux appels d'offres » ou « Transmission d'entreprises ». Cette année, des délégués consulaires de la Chambre de commerce et d'industrie et de la Chambre de métiers et de l'artisanat devraient être mis en place pour une plus grande proximité avec les commerçants et les artisans. De même, nous devons continuer de promouvoir ce qu'on appelle « l'économie présentielle », les échanges à l'intérieur de nos territoires, qui représentent 70% de l'activité. Nous ne devons pas non plus oublier les structures et les services que nous devons à nos administrés.

E60 : Comment renforcer l'activité économique sur le territoire ?

J-F.M : En commençant par soutenir les entreprises qui sont déjà chez nous. Nous allons renforcer notre présence auprès d'elles afin de poursuivre notre rôle de facilitateur, notamment en les aidant sur des aspects réglementaires ou sur des procédures. Il faut aussi continuer d'investir pour l'attractivité du

territoire. Il y a la zone de Chambly qui reste très demandée. Pour améliorer sa desserte, et la désenclaver, le département va investir près d'un million d'euros pour y amener un tronçon de la RN 31. En outre, la Thelle Oise va acquérir des terrains sur différentes zones d'activités pour un développement économique. C'est le cas à Noailles qui devrait bientôt accueillir à la fois un centre commercial, et du commerce de proximité. Le tout avec des considérations esthétiques et écologiques. Des projets existent aussi au Mesnil-en-Thelle, à Sainte-Geneviève ou à Berthecourt. Mais à côté de ces nouvelles acquisitions, il faut également gérer et redonner vie à nos friches industrielles comme celle de 30 hectares laissée par Péchiney à Villers-Saint-Sépulcre ou celle d'ESF, grosse entreprise de papiers peints à Balagny-sur-Thérain.

E60 : Comment s'est passée la fusion entre les deux anciens territoires ?

J-F.M : Chacun sait au Pays de Thelle et à la Ruraloise que si la

fusion purement administrative a eu lieu, la fusion effective sera longue. Qu'il faudra du temps pour amalgamer les méthodes de travail et les personnels. En même temps, nos administrés sont en demande et il faut déjà réfléchir sur les nombreux dossiers qui les impactent comme la petite enfance (crèches, halte-garderie, périscolaire...), l'assainissement, la collecte des déchets ou encore l'établissement d'une offre en matière de télétravail. Nous réfléchissons également à la possibilité d'installer une pépinière d'entreprises pour proposer des bureaux et des ateliers, et nous cherchons à valoriser notre territoire d'un point de vue touristique. Tout doit être mis en place pour un développement économique équilibré qui puisse permettre le maintien de jeunes actifs dans notre territoire et permettre une harmonie entre constructions d'habitats et d'entreprises. Aucune zone et aucune commune de la Thelle Oise ne sera laissée de côté.

Propos recueillis par
Kévin BERTIN

Le 1er janvier, les communautés de communes du Pays de Thelle et de la Ruraloise ont fusionné pour former la nouvelle « Thelle Oise ».

Lundi 9 janvier, à l'issue de sa première réunion, le nouveau conseil communautaire a élu Jean-François Mancel à sa tête. Zones d'activité, assainissement, tourisme, infrastructures... la nouvelle entité veut réaliser ses projets en s'appuyant sur ses atouts.

E60 : Quel poids peut représenter un Pays de Thelle et une Ruraloise fusionnés ?

Jean-François Mancel : Notre nouveau territoire, Thelle Oise, compte près de 60 000 habitants ce qui en fait la première des communautés de communes de l'Oise en terme de population derrière les trois agglomérations (Beauvais, Creil et Compiègne). Cette fusion qui a été imposée par la loi NOTRe a étendu les compétences des communautés de communes en terme de développement économique, en partenariat avec la région Hauts-de-France. C'est un défi important étant donné que notre territoire est tout près de la région parisienne.

Thelle Oise doit jouer son rôle d'attractivité à destination des entreprises et de l'emploi car nous avons la chance d'être desservis par de belles infrastructures que sont les autoroutes A1 et A16, les aéroports de Roissy et de Beauvais, sans compter le très haut débit qui devrait permettre à l'Oise d'être un des premiers départements à être totalement connecté à la fibre optique.

E60 : Quelle est votre vision du développement économique sur la Thelle Oise ?

J-F.M : La principale préoccupation de nos habitants est l'emploi. Or, ils sont très nombreux à devoir aller travailler à Paris et d'en supporter toutes les lourdes conséquences sur la qualité de vie (embouteillages, problèmes à répétition dans les trains, vie familiale difficile...). Aussi, il faut que nous travaillions pour développer de l'activité chez nous afin d'y réunir chefs d'entreprise et salariés. Une réflexion que nous menons avec nos partenaires privilégiés qui sont les chambres consulaires et la plateforme Initiative Oise-Ouest. Nous avons ainsi organisé plusieurs sessions de

